

Mobilité durable

Cérémonie de remise des Prix
Mercredi 11 juin 2025 à partir de 10h



Dossier de presse

SEM - Semaine Européenne de la Mobilité

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2025

Introduction

Présentation générale

Afin de sensibiliser les jeunes de 11 à 24 ans aux enjeux de la mobilité durable, la DEAL Guadeloupe (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et le Lycée Gerville Réache se sont associés pour organiser un projet pédagogique en vue de la Semaine Européenne de la Mobilité 2025 qui se déroulera du 16 au 22 septembre 2025.

La Semaine Européenne des Mobilités, est une initiative phare visant à promouvoir des modes de transport plus durables. Face aux défis environnementaux et sociétaux actuels, cet événement mobilise citoyens, collectivités, et entreprises autour d'un objectif commun : repenser nos déplacements quotidiens pour réduire notre empreinte écologique et améliorer la qualité de vie de tous.

En Guadeloupe, où les infrastructures sont souvent saturées et où la voiture individuelle prédomine, il est urgent de développer des alternatives respectueuses de l'environnement.

Le projet de sensibilisation se décline en 3 concours ouverts du 20 janvier au 17 avril 2025 et destinés aux collégiens et lycéens ainsi qu'aux étudiants âgés de 24 ans maximum scolarisés dans l'Académie de la Guadeloupe :

- 1. Un concours de création d'un visuel**
- 2. Un concours de création d'un slogan destiné à être associé au visuel**
- 3. Un concours de création d'un spot radio**

Le visuel, le slogan et le spot radio lauréats seront intégrés aux supports de communication de la DEAL Guadeloupe et de ses partenaires pendant la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2025. La participation à ces concours est individuelle pour la création du visuel et du slogan et par équipe de 2 à 4 personnes pour le spot radio.

Contexte et Enjeux

Un règlement a été adressé à tous les établissements de l'enseignement secondaire de l'Académie dans lequel figurent les objectifs et contraintes suivants :

"Tout en ayant une dimension esthétique et artistique, les créations doivent être en lien avec le thème de la mobilité durable en Guadeloupe. Le visuel, le slogan et le spot radio doivent promouvoir les moyens de déplacement visant à réduire la consommation de carburant et les émissions de CO2 : marche à pied, vélo, rollers, trottinnette électrique, transports en commun, covoiturage...

Une attention particulière a été accordée aux questions de l'accessibilité (pour les personnes à mobilité réduite, en situation de handicap, femmes enceintes, enfants en bas âge...) et de la sécurité routière."

Spécificités des créations :

1. Les créations visuelles envoyées doivent être au format jpeg, png ou pdf. Leur poids doit être de 1 Mo minimum et 10 Mo maximum, avec une résolution en 300 dpi (soit 2480 x 3508 pixels).
2. Le slogan ne doit pas excéder 80 caractères. Rédigé en français ou en créole, le slogan vise à encourager le recours aux mobilités durables.
3. Le spot radio doit être d'une durée maximum de 30 secondes enregistré au format mp3 et accompagné du script. Le spot radio vise à promouvoir la mobilité durable. Il devra nécessairement comporter les éléments de langage suivants :
« Nous vous donnons rendez-vous pour les événements de la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2025 »

Objectifs du Concours :

Sensibilisation : Engager les jeunes dans la réflexion sur les solutions de mobilité respectueuses de l'environnement.

Visibilité : Diffuser le visuel et le slogan créés ainsi que le spot radio sur les supports de communication de la DEAL et de ses partenaires pour toucher un large public.

Implication des Jeunes : Faire des élèves et étudiants des acteurs de la promotion de la Semaine Européenne de la Mobilité, en valorisant leur créativité et leur vision.

Le jury composé de représentants des différents partenaires ainsi que d'un étudiant éco-délégué s'est réuni le 6 mai pour choisir les lauréats des 3 concours.

Ces concours s'inscrivent comme une première action destinée à intégrer progressivement la jeunesse dans nos démarches de sensibilisation à la mobilité durable.

Partenaires et Organisations

Le Lycée Gerville Réache

Situé à Basse-Terre, le Lycée Gerville Réache a été créé en 1931. D'abord installée à la caserne d'Orléans, en tant qu'annexe du Lycée Carnot avec un effectif de 26 élèves pour sa première rentrée, le lycée a ensuite intégré l'ancien couvent puis hôpital militaire qu'on lui connaît aujourd'hui dans le quartier du Carmel. Lycée d'enseignement général et technologique, il compte actuellement 30 classes de la Seconde à la Terminale et 12 sections de BTS et CPGE en enseignement supérieur.

Site internet : <https://gervillereache.lyc.ac-guadeloupe.fr/>

Wi'anArt

Association culturelle créée en 2019 qui œuvre à la promotion des arts, en particulier en milieu scolaire auprès du jeune public, à travers des manifestations académiques permettant la rencontre avec des artistes et la tenue d'ateliers de pratique artistique. L'association participe également à l'organisation de festivals d'arts de la rue, dont Nou Sé Yonn (avec Gwada Circus Compagnie) et Patrimoines en lumières (avec la Ville de Basse-Terre). De plus, l'association vise à associer art et écologie afin de sensibiliser sur les enjeux environnementaux par la pratique artistique, en organisant des masterclass et des concours de création dont concours de photographies ou supports de communication.

https://www.instagram.com/wi_an_art/

<https://wianart.tumblr.com/>

La DEAL

Sous l'autorité du préfet, la DEAL de Guadeloupe met en œuvre les politiques publiques des Ministères Aménagement du territoire Transition écologique. Ses interventions couvrent le développement et l'aménagement durable, la transition énergétique, et la préservation des milieux naturels. En tant qu'acteur majeur de la mobilité en Guadeloupe, la DEAL participe activement à la planification et à la réalisation de projets structurants pour une mobilité durable.

Site internet :

<https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/>

La CANBT

Anciennement Communauté de Communes du Nord Basse Terre (CCNBT), la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT) est composée, aujourd'hui de six communes : Pointe-Noire, Deshaies, Sainte-Rose, Lamentin, Petit-Bourg et Goyave.

Son président, Guy LOSBAR, aspire à un territoire de Haute qualité environnementale, ce qui est le mot d'ordre pour l'exécution de l'ensemble de ses compétences (transports et mobilités, collecte et traitement des déchets, développement durable et transition écologique...).

Site internet : <https://canbt.fr/>

La CANGT

La Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) regroupe les communes d'Anse-Bertrand, Port-Louis, Petit-Canal, Morne-à-l'Eau et Le Moule autour de projets communs en matière d'aménagement, d'environnement, de développement durable et de mobilité. En qualité d'Autorité Organisatrice, elle œuvre à un territoire plus accessible, plus respectueux de l'environnement, en plaçant la mobilité au cœur de ses priorités, et ce, afin d'accompagner les habitants dans leurs déplacements quotidiens.

La CANGT s'inscrit de ce fait dans une démarche de long terme visant à construire une mobilité moderne, inclusive et responsable, au service de la qualité de vie et du développement du territoire.

Site internet : <https://cangt.fr/>

Le Conseil Régional de la Guadeloupe

Le Conseil régional de la Guadeloupe, composé de 41 élus, joue un rôle central dans le développement économique, social et culturel de l'archipel. Ses missions incluent la gestion des infrastructures de transport, le soutien aux entreprises locales, la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle, ainsi que la protection de l'environnement. Engagé dans une démarche de développement durable, le Conseil régional met en œuvre des politiques publiques visant à améliorer la qualité de vie des habitants tout en préservant les richesses naturelles du territoire.

Site internet : <https://www.regionguadeloupe.fr>

Le COREG

Le COREG Guadeloupe s'engage à promouvoir le cyclotourisme comme une activité saine, écologique, et accessible à tous. Il vise à encourager la découverte de notre région à vélo, en valorisant nos paysages uniques et notre patrimoine culturel riche. Il a pour objectif de développer le réseau cyclotouristique, d'organiser des événements et de former et d'informer.

11 clubs sont licenciés

Coordonnées : contact@coregguadeloupe.fr

Facebook / Instagram: coregguadeloupe

Mon école de vélo

Mon École de Vélo Guadeloupe est une association qui vise à promouvoir et à développer la pratique du cyclisme en Guadeloupe.

Elle est affiliée à la :

- Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) ;
- Ligue Sport pour Tous ;
- et le COREG.

Ce qu'elle propose :

- Apprentissage du vélo pour enfants et adultes ;
- Stages de perfectionnement et randonnées pour tous niveaux ;
- Entraînement et coaching personnalisé ;
- Sorties familiales et événements sportifs ;
- Interventions en établissements scolaires, entreprises et collectivités.

L'école est située à Baie-Mahault et propose des séances encadrées par des moniteurs professionnels du réseau MCF (Moniteur Cycliste Français). Elle met l'accent sur la sécurité routière, l'autonomie et l'habileté à vélo.

Site internet : <https://mon-ecole-de-velo-guadeloupe.com/>
@MONECOLEDEVELOGP (instagram)

Rectorat Guadeloupe

Le rectorat constitue le siège de la région académique Guadeloupe, il regroupe les services académiques, placés sous l'autorité de la rectrice de la région académique. Au sein du rectorat les directions, divisions et services sont placés sous la responsabilité du secrétaire général de région académique chargé, sous l'autorité de la rectrice de la région académique, de l'administration de l'académie.

Site internet : <https://www.ac-guadeloupe.fr/>



Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Participation au concours

Nous avons reçu 60 productions réparties comme suit :

- 19 spots radio
- 17 visuels
- 24 slogans

Ces 60 productions sont issues de 3 collèges et 5 lycées :

- Collège Richard Samuel (Gourbeyre)
- Collège de Grand-Bourg (Marie-Galante)
- Collège Roche Gravée de Moho (Saint-Martin)
- Lycée Charles Coeffin (Baie-Mahault)
- LPO Carnot (Pointe-à-Pitre)
- Lycée Jardin d'Essai (Baie-Mahault)
- Lycée Gerville Réache (Basse-Terre)
- Lycée Robert Weinum (Saint-Martin)

Le visuel, le slogan et le spot vidéo/audio du concours retenus et officiels pour la SEM seront révélés pour la première fois lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra mercredi 11 juin à l'Espace Régional du Raizet à partir de 10h.

Programme de la matinée

10h00 - 10h15 : Ouverture officielle

- Introduction par la DEAL et l'Association Wi'anArt :
- Présentation de l'événement, du contexte et des objectifs.

10h15 – 11h15 : Remise des prix

- Intervention des différents partenaires lors de la remise des prix
 - Slogan
 - Visuel
 - Spot

11h10 : Photos de groupe

11h20 : Mot de clôture

11h30 : Collation

Mot de la fin :

Plus qu'une remise des prix, cet événement est l'occasion de valoriser la créativité, l'engagement et l'innovation de la nouvelle génération.

C'est également la mise en lumière de talents engagés.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique de la Semaine européenne de la mobilité, en plaçant la jeunesse au coeur de la transition vers un avenir durable.

Chaque initiative, aussi modeste soit-elle, est une étape concrète vers une mobilité plus durable et respectueuse de notre environnement.

Contact presse

Coordonnées :

David COLLAS – 0690 69 52 11

Visuels et ressources :

www.sedéplacerautrement.fr

Accès aux sites :

Espace régional du Raizet

Rue du Général de Gaulle Raizet

97139 Les Abymes

Tél : 05 90 48 91 20

Fax : 05 90 48 91 21

Consignes de sécurité :

Mesures de sécurité : Des équipes seront présentes sur place pour veiller au bon déroulement des événements.